



DEMI-PENSION DU COLLEGE E. FROMENTIN

Mise en place du forfait 3 jours pour l'année scolaire 2023 - 2024

Madame, Monsieur,

Le collège Eugène Fromentin propose 2 types de forfait dans le cadre du fonctionnement de son service de restauration :

- le forfait "demi-pension 4 jours" (176.96 € pour ce 1^{er} trimestre septembre-décembre 2023).
- le forfait "demi-pension 3 jours" (132.72 € pour ce 1^{er} trimestre septembre décembre 2023).

Les jours de restauration choisis dans le cadre du forfait 3 jours sont fixes et déterminés à l'avance pour le reste de l'année scolaire.

Pour des motifs sérieux et sur demande écrite, un élève au forfait 3 jours pourra exceptionnellement déjeuner au self un jour où il n'est pas inscrit, en payant son repas à l'intendance au tarif « élève occasionnel » (4,10 € en 2023).

Les familles d'élèves demi-pensionnaires souhaitant adopter ce forfait 3 jours pour cette année scolaire 2023-2024 peuvent faire connaître leur choix auprès du service intendance en retournant ce coupon-réponse dûment rempli et signé **pour le vendredi 29 septembre 2023** au plus tard.

DEMI-PENSION - Choix du forfait 3 jours pour l'année scolaire 2023 - 2024

Je soussigné(e) Mme, Mr

Parent(s) de l'élève : Nom :Prénom :

..... Classe :

- Souhaite que mon enfant soit inscrit au forfait 3 jours. Je choisis les 3 jours fixes, non modifiables en cours d'année, en cochant les cases ci-dessous :

COCHER LES 3 JOURS DE PRÉSENCE :

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Fait à

Le

Signature du responsable légal:

Document à rendre au service intendance pour le vendredi 29 septembre 2023 au plus tard.